

# COMPTE RENDU du CM du 21 juillet 2020

## Séance du 21 Juillet 2020

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10/07/2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 Juillet 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

### Ordre du jour :

- ✘ Vote du Budget 2020 Commune
- ✘ Vote du Budget 2020 Assainissement
- ✘ Vote du Budget Lotissement La Croix de Farges 2020
- ✘ Vote du Budget Lotissement Saint-Roch 2020
- ✘ Constitution commission communale des impôts directs
- ✘ Demande d'aide au titre des CT – travaux ponctuels sur les logement communaux
- ✘ Demande d'aide au titre de la DSIL- travaux ponctuels sur les logements

**Présents** : JUHEL, VIEBAN, AUROUX, PAPAZIAN, MAZEAUD, GUILLOU, VAUDON, LAROUDIE, CHALARD, SHERPERD, Mmes DESMERY, LONGERAS, BERNARD, CHADELAUD, PARVERIE

**Absents** : /

**Secrétaire de séance** : Hugo LAROUDIE

---

**2020-681 Objet : Vote du budget 2020**

- Commune

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le **Budget Primitif 2020** qui s'équilibre comme suit :

- La somme de *Huit Cent Quatre Vingt Six mille trois cent Vingt-six Euros* et 17 Cts (**886.326,17€**) tant en dépenses qu'en recettes de **Fonctionnement**.

- La somme de *Trois Cent Soixante-dix Neuf mille deux cent trente-quatre Euros* et 77cts (**379.234,77€**) tant en dépenses qu'en recettes d'**Investissement**.

**2020-682 Objet : Vote du budget 2020**

- Assainissement

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le **Budget Primitif 2020** qui s'équilibre comme suit :

- La somme de *Vingt neuf mille quatre cent soixante seize Euros* et 33 cts (**29.476,33€**) tant en dépenses qu'en recettes de **Fonctionnement**.

- La somme de *Soixante mille huit cent quatre vingt neuf Euros* et 54 cts (**60.889,54**) tant en dépenses qu'en recettes d'**Investissement**.

**2020-683 Objet : Vote du budget 2020**

- Lotissement la Croix des Farges

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le **Budget Primitif 2020** qui s'équilibre comme suit :

- La somme de *Cinquante trois mille trois cent sept Euros* et 90 cts(**53.307,90€**) tant en dépenses qu'en recettes de **Fonctionnement**.

- La somme de *Cinquante deux mille deux cent dix neuf Euros* et 81 cts (**52.219,81€**) tant en dépenses qu'en recettes d'**Investissement**.

**2020-684 Objet : Vote du budget 2020**

- Lotissement Saint Roch

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le **Budget Primitif 2020** qui s'équilibre comme suit :

- La somme de Deux cent douze mille sept cent soixante dix sept Euros et 16cts(**212.777,16€**) tant en dépenses qu'en recettes de **Fonctionnement**.

- La somme de *Trois cent trente sept mille neuf cent trente cinq Euros et 29 cts* (**337.935,29€**) tant en dépenses qu'en recettes d'**Investissement**.

**2020-685 Objet : Constitution commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune il est institué une commission communale des impôts directs composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires (communes de 2 000 habitants ou moins).

La durée du mandat des membres de la commission étant la même que celle du mandat du conseil municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans notre commune.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par la Direction Générale des Finances Publiques du Limousin à partir d'une liste de douze contribuables dressée, en nombre double, par le conseil municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal **PROPOSE** la liste ci-jointe.

**2020-686 Demande d'aide au titre des C.T.D**

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet :

- Travaux ponctuels sur les logements communaux ( mise aux normes électriques -pose de volets roulants )

Il précise que le montant des travaux s'élève à 18.785,21€ *H.T* soit **22.542.25€ TTC.**

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une aide auprès de Conseil Général des C.T.D

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE**:

- de solliciter une aide au titre des la C.T.D afin d'aider au financement de cette opération

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet :

- Travaux ponctuels sur les logements communaux ( mise aux normes électriques -pose de volets roulants )

Il précise que le montant des travaux s'élève à 18.785,21€ *H.T* soit 22.542.25€ TTC.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une aide auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE:**

- de solliciter une aide au titre de la DSIL 2020/2021 afin d'aider au financement de cette opération